

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ENTRETIEN

Aide à la préparation du rendez-vous de carrière

Corps enseignants CPE et Psy-EN

Le rendez-vous de carrière est l'occasion pour l'agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, sur le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (arrêté du 1^{er} juillet 2013 - BO n°30 du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril 2017 - BO n°18 du 4 mai 2017) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière » (cf. annexe 3).

Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

Dans le cadre de l'entretien avec l'inspecteur, l'observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.

Fonctions et missions particulières

I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans iProf)
- ▶ Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans iProf)
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés.

Postes occupés

Depuis le 01/09/2020

Collège Berengère de Navarre Le Mans

Affectation à titre définitif

Depuis le 01/09/2020 18 h - enseignement (lettres modernes)

HISTORIQUE

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Du 01/09/2019 au 31/08/2020 14 h - enseignement (lettres classiques) (Principale)

4 h - enseignement (lettres modernes) (Secondaire)

Collège René Cassin Ballon-Saint Mars Affectation à l'année

Du 01/09/2019 au 31/08/2020 Collège Roger Vercelet Le Mans Rattachement administratif

Zone De Remplacement Département De La Sarthe

Affectation à titre définitif

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Du 01/09/2018 au 31/08/2019 18 h - enseignement (lettres modernes) Collège Jules Renard Laval

Service de fonctionnaire stagiaire

Rectorat de l'académie de Nantes

Affectation des stagiaires

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans

Rattachement administratif

Zone Académique (ma)

Affectation provisoire

Du 01/09/2017 au 31/08/2018 18 h - enseignement (lettres modernes)

Du 20/04/2018 au 06/07/2018

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans

Affectation en suppléance

Du 20/04/2018 au 06/07/2018 18 h - enseignement (lettres modernes)

Du 03/04/2018 au 19/04/2018

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans

Affectation en suppléance

Du 03/04/2018 au 19/04/2018 18 h - enseignement (lettres modernes)

Du 14/02/2018 au 01/04/2018

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans

Affectation en suppléance

Du 14/02/2018 au 01/04/2018 18 h - enseignement (lettres modernes)

Du 01/09/2017 au 02/02/2018

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans

Remplacement

Du 01/09/2017 au 02/02/2018 9 h - enseignement (lettres modernes)

Lycée polyvalent Le Mans Sud Le Mans			
Affectation en suppléance			
Du 01/09/2017 au 02/02/2018	9 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 01/09/2016 au 31/08/2017			
Collège Albert Camus Le Mans			
Remplacement			
Du 01/09/2016 au 31/08/2017	12 h	- enseignement (lettres classiques)	
Collège Guillaume Apollinaire Bouloire			
Remplacement			
Du 01/09/2016 au 31/08/2017	3 h	- enseignement (lettres classiques)	
Collège Guillaume Apollinaire Bouloire			
Remplacement			
Du 01/09/2016 au 31/08/2017	3 h	- enseignement (lettres modernes)	
Collège Albert Camus Le Mans			
Rattachement administratif			
Zone Académique (ma)			
Affectation provisoire			
Du 01/09/2016 au 31/08/2017	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 09/02/2016 au 31/08/2016			
Collège Henri Lefevre Arnage			
Remplacement			
Du 09/02/2016 au 31/08/2016	8 h	- enseignement (lettres classiques)	
Collège Henri Lefevre Arnage			
Remplacement			
Du 09/02/2016 au 31/08/2016	10 h	- enseignement (lettres modernes)	
Collège Henri Lefevre Arnage			
Rattachement administratif			
Zone Académique Zone Académique (ma)			
Affectation provisoire			
Du 09/02/2016 au 31/08/2016	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 01/09/2015 au 08/02/2016			
Collège Henri Lefevre Arnage			
Remplacement			
Du 01/09/2015 au 08/02/2016	8 h	- enseignement (lettres classiques)	
Collège Henri Lefevre Arnage			
Remplacement			
Du 01/09/2015 au 08/02/2016	10 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 27/04/2015 au 31/08/2015			
Collège Guillaume Apollinaire Bouloire			
Affectation en suppléance			
Du 27/04/2015 au 31/08/2015	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 12/11/2014 au 03/03/2015			
Lycée Polyvalent Robert Garnier La Ferté-Bernard			
Affectation en suppléance			
Du 12/11/2014 au 03/03/2015	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 03/11/2014 au 11/11/2014			
Lycée Polyvalent Robert Garnier La Ferté-Bernard			
Affectation en suppléance			
Du 03/11/2014 au 11/11/2014	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 01/09/2014 au 18/10/2014			
Collège Alfred de Musset Ecommoy			
Affectation en suppléance			
Du 01/09/2014 au 18/10/2014	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 01/09/2013 au 31/08/2014			

Collège Marcel Pagnol Noyen-sur-Sarthe			
Remplacement			
Du 01/09/2013 au 31/08/2014	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 22/05/2013 au 06/07/2013			
Collège André Pioger Conlie			
Affectation en suppléance			
Du 22/05/2013 au 06/07/2013	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 11/03/2013 au 05/05/2013			
Collège Roger Vercel Le Mans			
Affectation en suppléance			
Du 11/03/2013 au 05/05/2013	15 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 04/09/2012 au 05/02/2013			
Collège La Foresterie Bonnétable			
Affectation en suppléance			
Du 04/09/2012 au 05/02/2013	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 01/09/2012 au 03/09/2012			
Collège La Foresterie Bonnétable			
Affectation en suppléance			
Du 01/09/2012 au 03/09/2012	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 28/02/2012 au 27/08/2012			
Collège Wilbur Wright Champagné			
Remplacement			
Du 28/02/2012 au 27/08/2012	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 08/11/2011 au 27/02/2012			
Collège Wilbur Wright Champagné			
Affectation en suppléance			
Du 08/11/2011 au 27/02/2012	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 03/11/2011 au 07/11/2011			
Collège Wilbur Wright Champagné			
Affectation en suppléance			
Du 03/11/2011 au 07/11/2011	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 01/09/2010 au 31/08/2011			
Collège Georges Desnos La Ferté-Bernard			
Remplacement			
Du 01/09/2010 au 31/08/2011	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 22/12/2009 au 31/08/2010			
Collège Georges Desnos La Ferté-Bernard			
Remplacement			
Du 22/12/2009 au 31/08/2010	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 07/09/2009 au 21/12/2009			
Collège Georges Desnos La Ferté-Bernard			
Affectation en suppléance			
Du 07/09/2009 au 21/12/2009	18 h	- enseignement (lettres classiques)	
Du 22/03/2008 au 27/04/2008			
Collège Ariste-Jacques Trouvé Chauvel La Suze-sur-Sarthe			
Affectation en suppléance			
Du 22/03/2008 au 27/04/2008	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 07/01/2008 au 21/03/2008			
Collège Ariste-Jacques Trouvé Chauvel La Suze-sur-Sarthe			
Affectation en suppléance			
Du 07/01/2008 au 21/03/2008	18 h	- enseignement (lettres modernes)	
Du 19/11/2007 au 21/12/2007			
Collège Ariste-Jacques Trouvé Chauvel La Suze-sur-Sarthe			
Affectation en suppléance			

Fonctions et missions particulières

2022-2023 : Inscription et mise en place d'une préparation au CONCOURS « LES PETITS MOLIERE » : les élèves volontaires imaginent et créent un écrit sur le thème de l'écriture engagée.

<https://concours.lespetitsmolieres.fr/>

2020-2021 : EPI presse auprès des élèves d'une classe de 4^{ème} en collaboration avec le CDI et la professeure de Lettres référente.

Professeure principale { 2012-2013
2015-2016

2014-2015 : Inscription et préparation au concours AMOPA de deux classes (dans deux établissements : Bouloire et Le Mans - A. Camus)

2020-2021 }
2021-2022 }
2022-2023 }

Création et partage d'outils* de langue avec les collègues de français.
Partage de méthodes au cours des séances d'AP (cette année avec les classes de 4^{ème})

À titre d'exemples :

**Corrections et progression responsables*

**Dictées parcours autonome*

**La grammaire « s'éclaire »*

** « T.A.C. » La conjugaison au jour le jour*

II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

1 - L'agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques

L'agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)

Jusqu'en 2020, en collaboration avec les professeurs de documentation, un projet de lecture a été mis en place. La finalité étant, pour les élèves, de partager leurs lectures avec les camarades de leur classe. Un système de parrainage fut mis en place entre les lecteurs les plus chevronnés, et ceux pour qui l'exercice présentait davantage de difficultés, voire les plus réfractaires à l'idée de s'investir dans une lecture quelle qu'elle soit. Dès qu'ils s'en sentaient prêts, les binômes demandaient à passer devant la classe pour partager leur histoire. Des créneaux de dix minutes en fin de séances, définis selon un calendrier annuel précis, ont permis de donner goût à la lecture au plus grand nombre, tout en valorisant le travail d'équipe et les activités orales devant la classe entière.

Ces échanges valorisants et dynamiques ont été mis en place dès que cela a été possible.

Lorsque le programme et les équipes s'y prêtent, un lien est conçu entre la discipline du français et d'autres matières. Les progressions sont ainsi réalisées en fonction du programme d'histoire de mes collègues, de sorte que soit assurée une logique et une cohérence dans les apprentissages des élèves. A titre d'exemple, cette pratique a également pu être mise en œuvre l'année dernière, lors de l'étude des Lettres de Poilus, avec la collègue d'Arts plastiques qui faisait exposer les travaux des élèves sur les « gueules cassées », ou le collègue d'Education musicale dans le cadre d'une séquence faisant référence à la seconde guerre mondiale, créant un lien entre le roman *Elle s'appelait Sarah*, - T. de Rosnay, et la chanson de J.J. Goldman.

Multiplier les pratiques interdisciplinaires stimule la cohésion entre les acteurs des différents enseignements, maintenant un plaisant lien pédagogique qui profite toujours aux élèves.

2 - L'agent inscrit dans une dimension collective

L'agent s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement (20 lignes maximum).

- Membre du CA de l'établissement Bérange de Navarre (2021-2022) ;
- Coordinatrice de l'équipe de Français :
 - Organisation de la répartition des classes ;
 - Réunions d'échanges autour des pratiques de Lettres ;

Année 2020-2021 } Prise en charge de la préparation des sujets de D.N.B blancs
Année 2021-2022 } (+ corrigés types)

Depuis 2007 et chaque année depuis, jusqu'à ce jour (année 2022-2023) : création d'un site de français consultable en ligne et accessible aux élèves en charge. À chaque rentrée, et tout au long de leur année, en fonction des niveaux (collèges ou lycée), un contenu spécifique s'est vu adapté suivant d'une part les progressions pédagogiques annuelles, et d'autre part aux différents profils de classes. Différents objectifs sont ainsi réalisés :

- une (ré)appropriation des bases de français ;
- un accompagnement personnalisé auprès des élèves en difficultés et/ou à besoins spécifiques (profils avec troubles particuliers : DYS, allophones, TDL...)
- un complément aux séances en présentiel, permettant d'appréhender/approfondir certaines parties du cours ;
- un lien individualisé entre classe et maison ;
- une aide à la préparation des examens - épreuve anticipée de français au baccalauréat / D.N.B.- grâce à des pages d'entraînements et d'évaluation en autonomie.

Mise en place d'un lien et d'échanges avec les parents d'élèves. Invités à assurer une cohésion école-maison dès la réunion de rentrée, de réguliers rendez-vous sont conçus en présence des élèves concernés. Sont établis des protocoles permettant de faciliter le suivi et les apprentissages des cours de français. Un accord engage les élèves à utiliser les moyens mis en œuvre pour eux (textes et entraînements individualisés ; mode d'évaluations adaptés ; accompagnements personnalisés).

Lien constant et relation avec l'équipe (pédagogique, vie scolaire et l'infirmier) dans l'intérêt des élèves nécessitant un suivi particulier ou en cas de problèmes ponctuels.

3 - L'agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L'agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).

Dans le dessein d'apporter une aide en cohérence avec les besoins des publics d'origine non francophones, une prise en charge immédiate est déclenchée. Quel que soit l'origine et le niveau de connaissance du français des nouveaux arrivants, les outils provenant d'ateliers et d'expériences antérieures ont pour vocation de favoriser une acquisition des éléments de communication de base. En 2021, deux élèves ont ainsi été pris en charge durant les heures d'AP.

Une implication collective passant par une adaptation personnelle, une certification complémentaire FLS (français langue seconde) est en cours.

En parallèle, une formation de préparation LCA est également en cours à Angers. Ayant assuré à plusieurs reprises les cours de latin dans le passé (dates et établissements précisés précédemment), et ayant vainement renouvelé le souhait de cette responsabilité au collège Bérange de Navarre, une inscription à la certification complémentaire LCA a été validée.

III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

L'agent qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger,...), vers d'autres métiers de l'enseignement, vers les corps d'encadrement, vers d'autres corps de la fonction publique, etc. (20 lignes maximum).

Après un début de carrière (de 1997 à 2006) en tant que formatrice en français/communication (AFPA, GRETA et IRFA, puis MFR), je me suis spécialisée dans des méthodes d'enseignement et des pratiques d'apprentissages priorisant et valorisant l'individualisation et l'autonomie. Celles-ci n'ont eu de cesse d'inspirer mes habitudes d'enseignement durant les quinze années qui ont suivi au sein de l'Éducation nationale (de 2007 à 2020). Mises en œuvre auprès de mes élèves en classe, j'apprécierais de pouvoir continuer à utiliser ces compétences pour des besoins particuliers et dans l'aide individuelle.

Certes, il importe de continuer à prendre plaisir à assurer mes fonctions de professeure de français au contact des élèves, mais je souhaite étendre mes compétences auprès des collègues. À mon arrivée au collège Bérangère de Navarre, madame Vidal, alors Principale de l'établissement, m'avait suggéré la possibilité d'accompagner les collègues de Lettres nouvellement reçus au concours du Capes, ce à quoi j'avais répondu que je souhaitais d'abord prendre le temps de m'installer au collège. Quelques années plus tard, j'accueille positivement cette perspective de devenir tutrice en Lettres.

Je souhaite également me consacrer aux élèves en difficultés d'apprentissage, fussent-ils allophones ou souffrant de problèmes (cognitifs, DYS..)

Pour finir, j'apprécierais vivement de reprendre avec l'enseignement des LCA et de pouvoir me consacrer aux classes de latinistes.

